

## **Les Notes d'Ipemed n°4 : Résumé**

### **Un pacte agroalimentaire et rural pour l'intégration régionale euro-méditerranéenne**

**Novembre 2009**

Cette Note est le fruit de la réflexion menée par un groupe de travail mis en place par l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen (Ipemed).

#### **Les coordinateurs du groupe de travail**

- **Christian Dubreuil** est inspecteur général de l'agriculture au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche. Ancien élève de l'Ena, il a été directeur des Exploitations, de la Politique sociale et de l'Emploi.
- **Jean-Louis Rastoin** est ingénieur agronome, docteur en sciences économiques et agrégé de sciences de gestion. Il enseigne l'économie et la gestion des entreprises à Montpellier SupAgro.

#### **Résumé**

Vital pour les êtres humains et susceptible d'être à l'origine de multiples crises qu'elles soient sécuritaires, sanitaires ou humanitaires, l'agroalimentaire dans l'espace euro-méditerranéen fait partie des principales priorités politiques si ce n'est de la première d'entre-elles. « *Aucun autre domaine que l'agroalimentaire ne comporte les mêmes urgences et des implications aussi fortes* », relèvent ainsi Christian Dubreuil et Jean-Louis Rastoin, les coordinateurs du groupe de travail mis en place par Ipemed pour réfléchir à des solutions en vue d'intégrer l'agriculture dans le projet de rapprochement des deux rives de la Méditerranée. « *Recouvrant les activités de transformation des matières premières en vue de l'alimentation humaine, l'agroalimentaire est devenu, dans les systèmes alimentaires contemporains, un secteur de première importance par son rôle socio-économique et technique* », notent encore les deux experts.

#### **Un projet : le Pacte agroalimentaire euro-méditerranéen**

La contribution majeure de cette étude est de proposer la mise en place d'un pacte agroalimentaire et rural entre les deux rives de la Méditerranée. Ce Pacte serait ainsi une « *réponse à une situation d'urgence* » caractérisée par l'épuisement du modèle agroalimentaire méditerranéen ainsi que par les dégâts potentiels que risque de lui infliger la libéralisation des échanges agricoles. « *Il consiste, note l'étude, en une meilleure localisation des productions, une régulation des échanges et la promotion d'un système agroalimentaire respectueux de l'environnement, des territoires et de la culture méditerranéenne.* » En somme, ce Pacte permettrait à terme la « *création d'un vaste marché agricole commun* » dans l'espace euro-méditerranéen.

#### **Une réalité : le modèle agroalimentaire méditerranéen est en danger**

**Des atouts indéniables...** En apparence, le modèle agroalimentaire méditerranéen dispose de tous les atouts pour renforcer la compétitivité de la région en matière de production agricole et d'insertion dans les échanges mondiaux appelés à évoluer vers plus de libéralisation. L'étude cite à ce sujet trois qualités essentielles de ce modèle : il est « *nutritionnellement bénéfique* », il est « *convivial* » car aux



antipodes des modèles industriels notamment américain et, enfin, il est « renommé » et dispose d'une excellente réputation auprès des consommateurs à travers le monde.

**... mais deux menaces de taille.** Pour autant, ce modèle est confronté à deux dangers, l'un concernant la production et l'autre le modèle de consommation. Dans le premier cas, c'est la concurrence internationale qui est à prendre en compte. « *Le marché méditerranéen est dans une situation paradoxale, expliquent les rédacteurs de la Note d'Ipemed. Il est potentiellement colossal notamment du fait des qualités intrinsèques du modèle méditerranéen, mais l'offre n'est pas structurée pour y répondre. Elle se déstructure plutôt, les habitudes de production et de consommation alimentaire se perdant, même en Méditerranée* ».

La situation est d'autant plus inquiétante que de grands pays agricoles (Etats-Unis, Australie, Chili, Argentine,...) ont identifié le fort potentiel de croissance des marchés des fruits et légumes – domaine d'excellence de la Méditerranée – et ont déjà lancé de vastes programmes de développement dans ce secteur, le cas de l'huile d'olive illustrant à merveille la montée en puissance des régions non-méditerranéennes.

Dans le second cas, c'est « *l'uniformisation des régimes alimentaires inspirés des habitudes occidentales* » qui pose problème. Les rives sud et est de la Méditerranée sont elles aussi confrontées à la « malbouffe » et aux dégâts des régimes alimentaires saturés en sucres et graisses.

#### Une modernisation dictée par la libéralisation des échanges agricoles

**Une libéralisation des échanges toujours d'actualité.** Menacé, le système agroalimentaire méditerranéen doit aussi se moderniser pour d'autres raisons. Le cycle de négociation au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), appelé « cycle de Doha », est certes enlisé mais les pressions et négociations, à la fois multilatérales et bilatérales, poussent vers une libéralisation des échanges agricoles. Une perspective inquiétante car cette libéralisation risque d'avoir des effets dévastateurs sur le secteur agroalimentaire méditerranéen.

**Protéger l'emploi.** Outre les deux menaces citées précédemment et la nécessité de prendre en compte le caractère rapproché de la fin des négociations agricoles, le secteur agricole du Sud de la Méditerranée est confronté à deux urgences qui imposent sa modernisation. En premier lieu, son déclin ou sa stagnation auraient des conséquences dramatiques sur la main d'œuvre agricole qui demeure très importante. Contrairement à une idée reçue, la modernisation des filières agro-alimentaires permet de maintenir et développer l'emploi.

**Œuvrer au développement rural.** Pour les membres du groupe de travail d'Ipemed, la déstabilisation agricole aura des implications territoriales mais également urbaines d'où la nécessité de privilégier le développement rural. « *Une politique de développement rural doit être mise en place rapidement pour contrebalancer une approche euro-méditerranéenne de l'agriculture jusqu'à présent trop focalisée sur la libéralisation des échanges* » propose notamment l'Etude.

#### Le Pacte agroalimentaire : une réponse à l'urgence

Inspiré des travaux des professeurs Gonzalo Escibano et Alejandro Lorca, présentés pour la première fois en 1999, ce Pacte est destiné à « *inscrire l'agriculture et l'ensemble du système agroalimentaire des pays du Sud dans la modernité.* » Il constituerait ainsi un outil majeur de régulation régionale euro-méditerranéenne. N'ayant rien à voir avec une zone de libre-échange, il serait comparable aux alliances aériennes qui mutualisent coûts et ressources.



Selon l'Etude, ce Pacte serait « un contrat virtuel, avec des droits et des devoirs, acceptés par les agriculteurs et leurs organisations professionnelles ». Un contrat qui créerait « de l'irréversibilité », c'est-à-dire, une « obligation de modernisation ». Ce Pacte permettrait « de valoriser le modèle méditerranéen » en offrant « un cadre institutionnel et normatif aux agriculteurs » et constituant de ce fait « un instrument de reconquête des marchés intérieurs et extérieurs pour les produits méditerranéens. »

Une caractéristique majeure de ce Pacte serait qu'il « impose les règles de l'acquis communautaire » en matière de sécurité sanitaire des aliments et de protection de l'environnement. « Le Pacte propose une rationalité économique régionale basée sur la complémentarité des productions et de leurs calendriers », précise le document qui insiste sur la nécessité d'une « meilleure répartition de la chaîne de la valeur entre les deux rives de la Méditerranée. »

### Trois chantiers de modernisation

Le groupe de travail d'Ipemed a identifié trois chantiers pour la modernisation de l'espace agroalimentaire euro-méditerranéen. D'abord, la « définition de l'avantage comparatif de la Méditerranée » avec la détermination du positionnement stratégique de la région. Ensuite, la « répartition régionale du travail » avec « la réallocation des productions en fonction des complémentarités naturelles » et une répartition plus équilibrée « de la chaîne de la valeur, de la production des matières premières et de tout le système agroalimentaire. » Enfin, la nécessité de « soutenir l'organisation des milieux professionnels au Sud (filières,...) afin de faire des agricultures du Sud des activités réellement productives. »

### Trois instruments pour le Pacte

La mise en place du Pacte passe, selon le groupe de travail d'Ipemed, par l'emploi de trois instruments distincts. Il y a d'abord les instruments commerciaux avec « l'extension de la préférence communautaire à l'ensemble de la Méditerranée afin de constituer des organisations euro-méditerranéennes communes de marché ». Il y a ensuite les instruments financiers qui s'inscriraient sur une perspective d'au moins 20 ans avec le besoin « d'un volet régional de la politique européenne de voisinage » et une « 'méditerranéisation' de la Politique agricole commune » avec la mise en place d'un « Fonds agricole euro-méditerranéen ». Enfin, en termes d'instrument politique, le Pacte ne pourra être mis en place que par le biais d'un recours appuyé à la politique européenne de voisinage.

Résumé rédigé par Akram Belkaïd – novembre 2009

---

**les Notes d'IPEMED** permettent à des experts internationaux de prendre position sur de grandes questions méditerranéennes et formuler des propositions concrètes pour favoriser la construction d'une région économiquement intégrée, durable et solidaire.

**L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, IPEMED**, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. Il est indépendant des pouvoirs politiques dont il ne reçoit aucun financement.

IPEMED est dirigé par **Jean-Louis Guigou** et **Radhi Meddeb**. Conseiller éditorial : **Akram Belkaïd**. Conseiller scientifique: **Pierre Beckouche**. Communication : **Véronique Stéphan**